

FRANCE BLEU CREUSE



RENDEZ-VOUS. En direct. Dans l'émission Ca vaut le détour, Alain Ribière est rejoint à 17 h 35 par Michel Janvier, dessinateur caricaturiste, qui croque avec son dessin l'actualité marquante du jour. À retrouver sur la page Facebook de France Bleu Creuse. ■

URGENCES

SERVICE DE GARDE MÉDECIN.
Tél. 05.55.41.82.02
PHARMACIE.
Tél. 32.37.
URGENCES SAPEURS-POMPIERS.
Tél. 18.
SAMU.
Tél. 15.
POLICE-SECOURS.
Tél. 17.

FRANCE ADOT 23.
Tél. 06.25.41.31.47.
NUMÉROS UTILES SERVICE ROUTES.
RN 145, tél. 06.20.102.102, routes départementales, tél. 05.44.30.29.00.
ERDF-GRDF.
Dépannage électricité, tél. 08.10.333.323 ; dépannage gaz, tél. 0.900.4733.33.

LA CHÂTRE. Exposition. L'exposition « Château de Villaines, à La Châtre, du 11 au 26 mars. Entrée libre. L'exposition sera ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 14 heures à 18 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 30. Renseignements au 02.54.48.52.06 ou www.lachatre.fr. ■

Creuse → L'actualité

HABITER MIEUX ■ Une expérimentation associe les artisans creusois à l'identification des logements à rénover

Quand l'artisan cherche, l'État... paye



RÉNOVATION. De nombreux propriétaires vont pouvoir bénéficier d'aides de l'État pour rénover leur habitation. Francis Mathieu pour la CAPEB, Patrice Morinçais pour le Département et le préfet Philippe Chopin pour l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, ont lancé cette expérimentation nationale en Creuse en signant la charte associant les trois partenaires. (à droite).



Avec le Programme d'intérêt général/Habitat en 2016 l'État et le Département subventionnent la rénovation d'habitats privés. En 2017, une expérimentation dans six départements, dont la Creuse, associe les artisans à la détection des bénéficiaires potentiels.

Eric Donzé
eric.donze@centrefrance.com

Pavres comme les pierres. L'expression prend tout son sens en Creuse où, être propriétaire de son logement, est loin d'être signe de richesse. Ici, le bât est ancien, les ménages modestes et les propriétaires âgés. Plus qu'ailleurs en France.

D'où des politiques d'aides de l'État distribuées par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) et désormais conjuguées localement par le

ment unique dans le cas d'une aide publique.

Pour cela, il y a donc cette fameuse équipe mobile du PIC, et désormais les... artisans creusois du bâtiment. Réunis au sein de la Capeb 23 (2), ils sont associés depuis la semaine dernière et la signature d'une charte avec l'État et le Département, à la mise en œuvre du programme Habiter mieux. Une première en France expérimentée dans six départements, dont le nôtre.

L'idée est simple : les artisans maillent tout le territoire creusois, ils connaissent les ménages qui ont besoin de travaux – notamment de rénovation énergétique – et, souvent, n'ont pas eu les moyens de les lancer. Ils ont fait quelques réparations chez eux, parfois des devis laissés sans réponse.

Les artisans seront donc informés, voire formés, sur les détails d'Habiter mieux et se chargeront d'en informer les ménages ayant manifesté leur intérêt pour des travaux de rénovation énergétique. En cas d'accord du propriétaire, les professionnels feront remonter ses coordonnées à la Capeb qui transmettra au Conseil départemental afin d'évaluer l'éligibilité aux aides du programme. Bien évidemment, aucune donnée ne sera transmise sans l'accord des occupants du logement.

Du gagnant-gagnant

Dans ce ménage à trois État-Département-artisans, l'intérêt des acteurs publics est clair : identifier plus de bénéficiaires potentiels et, ainsi, sélectionner ceux qui en ont le plus besoin. Mais pour l'entrepreneur ? L'in-

térêt est collectif : en informant leur clientèle que les travaux qu'ils croyaient impossibles peuvent être réalisés, la profession fait émerger un marché nouveau. Mais il y a aussi un attrait individuel pour chaque artisan prévu dans la charte : l'Anah s'y engage à veiller « que les artisans qui s'impliquent volontairement dans le plan d'action Habiter mieux soient mobilisés prioritairement par les opérateurs pour réaliser les travaux ». ■

(1) Entre 2014 et 2016, 827 propriétaires creusois ont été aidés pour un montant de 5,14 millions d'euros. En 2017, l'objectif est de 400 dossiers pour 3 M€ de subventions de l'Anah.

(2) Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.

➔ **Pouvez-vous bénéficier du PIC Habitat ?** Pour le savoir, contactez le 05.87.80.90.30 ou écrivez sur habitat@creuse.fr

→ CINÉMA

À GUÉRÉT

LION. Film d'aventure (1 h 58). (VO). Séance à 18 heures.
MONSIEUR ET MADAME ADELMAH. Comédie (2 heures) Séances à 18 heures et 21 heures.
ROMÉO : SEUL ISLAND. Film fantastique (1 h 58). Séance à 21 heures (2D).
LA CONFESSION. Film (1 h 56). Séances à 18 heures et 21 heures.
MOONLIGHT. Film de Barry Jenkins avec Alex R. Hibbert, Ashton Sanders (1 h 51). (VO). Séance à 18 heures.
PARTYENTS. Comédie de Grand Corps Malade, Mehdi Idir avec Pablo Pauly, Soufiane Guerrab. (1 h 50). Séances à 18 heures et 21 heures.
T2 TRAINSPOTTING. Comédie de Danny Boyle avec Ewan McGregor, Ewen Bremner. (1 h 57). Séance à 21 heures (VO).
À AUBUSSON
L'EMPEREUR. Documentaire de Luc

Jacquet avec la voix de Lambert Wilson (1 h 24). Séance à 21 heures.

GUNME DANGER. Documentaire musical de Jim Jarmusch avec Iggy Pop, Ron Asheton (1 h 48). (VO). Séance à 20 h 45.

À EVAUX-LES-BAINS

LOVING. Drame de Jeff Nichols avec Joel Edgerton, Ruth Negga (2 h 03). Séance à 18 heures.
NERUDA. Drame, biopic, policier de Pablo Larraín avec Luis Gatica, Gael García (1 h 48). (VO). Séance à 20 h 30.

À LA SOUTERRAINE

AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS. Comédie dramatique d'Étienne Scaila avec Nino Manfredi, Francesco Anniballi (1 h 51). (VO). Séance à 20 h 30.

À LA COURTINE

LA LA LAND. Comédie musicale de Damien Chazelle avec Ryan Gosling, Emma Stone (2 h 08). Séance à 20 h 30.

Des aides pouvant atteindre jusqu'à 80 % pour les particuliers

Ces dispositifs « Habiter mieux » ont été entièrement revus fin 2016 en Creuse.

Jusque-là, et depuis 2011, ils étaient déclinés à travers les Programmes d'intérêt généraux (PIG/Habitat) d'une dizaine d'intercommunalités jusqu'à ce que l'Anah considère que les dossiers qui lui remontaient n'étaient ni assez nombreux ni assez complets.

Trop de dispersion d'énergie et de perte d'efficacité entre cette dizaine d'acteurs. D'où la réunification en un seul PIG/Habitat

des travaux pourtant nécessaires à leur confort de base, aux économies d'énergie leur épargnant la précarité énergétique ou au maintien dans leurs domiciles.

Première mission, les informer que le PIG peut leur apporter entre 20 et 80 % de financements mais aussi les assister pour le montage des dossiers voire les accompagner pour dénicher le reliquat de financements nécessaire auprès des banques ou d'autres opérateurs du logement. ■

Qu'est-ce que cela a changé ? La création d'une équipe chargée d'aller « chercher les dossiers ». De se rendre chez des propriétaires privés modestes. Trop modestes pour envisager